

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INDULINE GW-310

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2013-0119

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0007954-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INDULINE GW-310
AQUA HSL-35/m
AQUA HK-LASUR

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Remmers GmbH
	Adresse	Bernhard-Remmers-Str. 13 D - 49624 Lönigen Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2013-0119	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0007954-0000	
Date de l'autorisation	30/12/2013	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2020	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Remmers GmbH
Adresse du fabricant	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3140 AC Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Uiverlaan 12e 3140 AC Maassluis Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.63

2.2. Type de formulation

Micro émulsion prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Contient DE L'IPBC. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Produit destiné à une utilisation par les professionnels évoluant en milieu industriel, et les professionnels travaillant sur du bois "in situ"

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit est prêt à l'emploi dans le cadre d'un traitement préventif du bois massif pour les bois d'intérieurs et d'extérieurs abrités et les bois d'extérieurs sans contact avec le sol et soumis à une humidification fréquente.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons-champignons de bleuissement--
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Le produit est prêt à l'emploi dans le cadre d'un traitement préventif du bois massif pour les bois d'intérieurs et d'extérieurs abrités et les bois d'extérieurs sans contact avec le sol et soumis à une humidification fréquente.
Méthode(s) d'application	Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau - Les différents modes d'application dépendent de la nature du professionnel : <ul style="list-style-type: none">- Traitements automatiques par trempage, aspersion, ou pulvérisation par les professionnels évoluant dans l'environnement industriel,- Traitements au pinceau et au rouleau par les professionnels opérant in situ sur du bois en service Système ouvert: aspersion - Les différents modes d'application dépendent de la nature du professionnel : <ul style="list-style-type: none">- Traitements automatiques par trempage, aspersion, ou pulvérisation par les professionnels évoluant dans l'environnement industriel,- Traitements au pinceau et au rouleau par les professionnels opérant in situ sur du bois en service Pulvérisation - Les différents modes d'application dépendent de la nature du professionnel : <ul style="list-style-type: none">- Traitements automatiques par trempage, aspersion, ou pulvérisation par les professionnels évoluant dans l'environnement industriel,- Traitements au pinceau et au rouleau par les professionnels opérant in situ sur du bois en service
Taux et fréquences d'application	-- 0 - La dose d'application suivante doit être respectée : <ul style="list-style-type: none">- 207 à 216 mL de produit / m2 de bois traité selon le mode d'application et les capacités de rétention du bois.

-- 0 -

La dose d'application suivante doit être respectée :

- 207 à 216 mL de produit / m² de bois traité selon le mode d'application et les capacités de rétention du bois.

-- 0 -

La dose d'application suivante doit être respectée :

- 207 à 216 mL de produit / m² de bois traité selon le mode d'application et les capacités de rétention du bois.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel qualifié
Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Le produit est conditionné sous forme de miro émulsion prête à l'emploi dans des :

- Barils en fer blanc de 5 et 20 L recouverts d'un vernis
- Barils (PE) de 120 L
- Conteneurs (PE) de 1 000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Agiter avant emploi
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Porter des gants et des vêtements de protection adaptés aux conditions d'exposition pour les traitements industriels automatisés par trempage, aspersion, et pulvérisation et pour les traitements au rouleau et au pinceau sur du bois en service.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Ne pas rejeter les eaux de lavage vers l'environnement (eau, sol, station d'épuration) lors des contaminations par le produit pendant l'application (sol, cuve, bac, conteneur, système d'application, ...).
- Tous les rejets issus de l'application industrielle du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24h après la fin du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'ingestion : rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air libre. Garder la personne au chaud et au repos. Fournir une respiration artificielle par une personne formée si la respiration est irrégulière ou arrêtée. Obtenir un avis médical si les symptômes sont sévères ou durables. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas de contact avec la peau : Nettoyer immédiatement la peau avec de l'eau et du savon et rincer soigneusement. Appeler un médecin si les symptômes persistent.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux pendant plusieurs minutes avec de l'eau courante, en écartant les paupières et consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à température ambiante.

Le stockage du bois fraîchement traité de manière industrielle n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

Le produit se conserve 2 ans à compter de sa date de fabrication.

6. Autres informations

L'étiquetage doit contenir la phrase suivante: "contient de l'IPBC : peut déclencher une réaction allergique".

L'étiquetage des articles traités avec ce produit biocide doit mentionner que ceux-ci ne doivent pas être destinés à être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.